AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Marie MoretCollectionMoret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM 1999-09-59ItemMarie Moret à Henri Buridant, 26 décembre 1897

Marie Moret à Henri Buridant, 26 décembre 1897

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote

- Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Inv. n° 1999-09-59

Collation3 p. (47v, 48r, 49r) Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Henri Buridant, 26 décembre 1897, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 02/12/2025 sur la plateforme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53009

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e<u>Moret, Marie (1840-1908)</u>
Date de rédaction<u>26 décembre 1897</u>
Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)
Destinataire<u>Buridant, Henri (1864-1927)</u>
Lieu de destinationGuise (Aisne) - Familistère, appartement n° 276

Description

RésuméRemercie Buridant de sa lettre du 23 décembre 1897 et de ses divers envois. Marie Buridant malade ; Marie Moret lui a envoyé une image la veille [25 décembre 1897]. Rappelle à Buridant de lui envoyer rapidement à Nîmes les cartes et lettres reçues au Familistère. Messieurs Pierquet, Moyat, Rousselle, madame Allart et Colin et Cie (à Guise et à Laeken) sont à ajouter au registre des services gratuits du *Devoir*. Envoie 50 F à Buridant pour les échéances de janvier 1898. Sur l'envoi du compte rendu de l'assemblée générale de la Société du Familistère pour 1896-1897 à monsieur Daudé.

Mots-clés

Administration et édition du journal Le Devoir, Amitié, Famille, Finances personnelles, Santé

Personnes citées

- Allart [madame]
- Buridant, Marie (1887-1963)
- Daudé [monsieur]
- Moyat [monsieur]
- Pierquet, Jean-Baptiste (1820-1899)
- Rousselle [monsieur]
- Société du Familistère de Guise Association coopérative du capital et du travail

Œuvres citées« Société du Familistère de Guise. Assemblée générale ordinaire du 3 octobre 1897. Extrait du procès-verbal », *Le Devoir*, t. 21, 1897, p. 648-679. [En ligne: http://cnum.cnam.fr/CGI/fpage.cgi?P1132.21/649/100/770/0/0, consulté le 25 septembre 2021]

Lieux cités

- Guise (Aisne)
- Laeken, Bruxelles (Belgique)

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Nomes 96 2 be 1897 Mon cher Buridant. Merci de votre lettre du 25 det de tous MM interessant cetails. Neus avous him requ auxi tout a que vous mentionnez Quoi notre chère enfant a cté males : Nous esplous que votre prochaine lettre duis sonné le plaisir, hier, de lui Dresser une image en plans et agrémentée de thousperents hour reyous colores, que on met l'intage serant la lumière. Vai fait recommander l'envoi car pour voici à le période les encombre monts postaux, des, retards de coursier. er ses creurs faciles. Comme tous les ans, nous comptes tur ves tons toins touchent les cettes et envoies qui peuvent nous être sorene er que asus roudres bien nous retourner aussitet que cele ne vous causere par aussitet que cele ne rous causere par à vous même de rehaugements; afin que

ne so your pas trop longtemps 8 Merci de votte éclaiscissement sur les Distribués: et aussi de votre accuse de l'écoption du Devoir de sécembre et des Etiquettes. , norte our services grate Moyet Praussule Note à Guise Mà Lacken. de vos encaissements. Lenant de intre réplacion touchent les céhé'our dela josé quintance de our serai obligas de mi a-de notre compte au 31 Décembre courant.

Nei encore pour les reuseignements an. Dandé je sappose que le compte ron de l'assemblei générale suesice lé en brochure. Cas it n'y l'é nous déponibler de nois numerale. Devoir pour ces sertes de demande, see n'est som ses ces perteculièrement voents ou intéressants. Mesu se ce que us my fait en cotte occasion. ther Buridant nous auto embres asée du fond du vous et vous en les tous nes meilleures amitées. Prése sil vous plant mes affectueur sauven our personnes habituelles et à 1. Ca en lui remettant un Dessis de décembre him undialement M. Gadin